



16ème legislature

Question N° : 16283	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > établissements de santé	Tête d'analyse > Evolution des centres de soins infirmiers en Alsace	Analyse > Evolution des centres de soins infirmiers en Alsace.
Question publiée au JO le : 19/03/2024 Date de changement d'attribution : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'évolution des centres de soins infirmiers en Alsace. En effet, sur les 43 centres répertoriés voici quelques années, 15 d'entre eux ont fermé au cours des derniers mois laissant environ 6 000 patients trouver une autre solution. Tous les centres de soins infirmiers évoquent un seul motif : l'éviction des centres de santé infirmiers des mesures d'augmentation salariale du Ségur de la santé qui crée une concurrence extrême à l'embauche. En d'autres termes, ces choix gouvernementaux ont conduit à un taux de fermeture de 35 % des CSI (centres de soins infirmiers) d'Alsace. À l'origine, ces centres gèrent 22 000 patients par an pour environ 500 salariés. Il souhaite donc savoir ce que le Gouvernement compte enfin entreprendre afin d'enrayer cette évolution qui, si rien n'est entrepris, risque de fragiliser durablement l'accès aux soins en Alsace ce qui serait un recul inacceptable pour les patients et les malades.